POUR LE SUCCÈS DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1968

AUX GRENOBLOIS !
A TOUS LES FRANÇAIS !

POUR la deuxième fois — la première en 1924 à Chamonix — la France est chargée d'organiser les Jeux olympiques d'hiver.

En effet, le 28 janvier 1964, à Innsbruck, le Comité international olympique désignait Grenoble et sa région comme centre des X^es^ Jeux olympiques d'hiver qui se disputeront en février 1968.

Les communistes sont heureux de ce choix qui fait honneur à notre pays. La France doit en être digne. Cela exige que, sur le plan de l'organisation comme sur celui de la préparation et de la participation des athlètes français, les mesures soient prises pour que ces Jeux soient un grand succès.

Ne le cachons pas, des moyens importants doivent être utilisés, des investissements considérables réalisés en 1965, 1966 et 1967 au plus tard.

Il ne suffit pas d'avoir des montagnes. Encore faut-il qu'elles présentent des aménagements parfaits, faciles d'accès pour toute la population intéressée.

L'Etat doit donc accorder des crédits spéciaux extraordinaires afin de subventionner les travaux nécessaires.

Il ne saurait être question de faire supporter ces dépenses considérables aux communes et au département de l'Isère, encore moins à la population laborieuse du Dauphiné.

Il n'est pas non plus possible de retarder d'autres investissements, tant attendus de la population, sous le prétexte des Jeux olympiques. Les constructions d'écoles, de logements et tous autres travaux nécessaires dans la région Rhône-Alpes ne doivent pas être encore ralentis et renvoyés à des dates plus lointaines.

Par ailleurs, il serait inadmissible que l'octroi de crédits à la région grenobloise à l'occasion des Jeux, réduise les possibilités d'aménagement, déjà trop minimes, dans les autres régions de France.

Enfin, les aménagements, les constructions à réaliser pour les Jeux doivent être conçus et exécutés dans la perspective d'une utilisation ultérieure démocratique et durable pour l'amélioration de la vie des travailleurs de la région de Grenoble et pour donner de nouveaux moyens pour la pratique du ski par l'enfance et la jeunesse de notre pays.

C'est dans cet esprit que les communistes ne négligeront aucun effort pour aider à la réussite des 10^es^ Jeux olympiques d'hiver. Ils veulent que Grenoble puisse organiser ces jeux de façon exemplaire et c'est à ce titre qu'ils formulent les propositions contenues dans cette plaquette.

Alors que Lyon était candidate aux Jeux d'été 1968, le général de Gaulle disait :

« Sans préjuger de la décision du Comité international olympique, si la chance voulait que la ville de Lyon se voit confier les Jeux, la France tout entière serait derrière elle pour l'aider dans son effort d'organisation. »

Ce qui était valable pour Lyon doit l'être pour Grenoble.

Ajoutons qu'à condition qu'il n'y ait pas d'exclusive contre tel ou tel pays, les Jeux olympiques sont aussi des manifestations sportives qui, rassemblant l'élite sportive de la jeunesse du monde, rapprochent tous les peuples et contribuent, par là même, à la détente internationale.

Les communistes, ardents défenseurs de la paix, feront tout pour qu'il en soit ainsi en 1968 à Grenoble.

Ce Bulletin a été réalisé par la Fédération de l'Isère du Parti Communiste Français

LE SENAT

a constaté la carence gouvernementale pour les J. O. D'HIVER à Grenoble

Le 15 décembre 1964, le Sénat a débattu sur la préparation des Jeux Olympiques d'hiver de 1968.

M. HERZOG est venu s'expliquer — si on peut s'exprimer ainsi — devant les sénateurs, de l'attitude du gouvernement vis-à-vis des Jeux. Il y est venu pour « répondre » à deux questions orales posées par notre camarade VALLIN et le sénateur socialiste MISTRAL.

Dans son exposé, Camille VALLIN, sénateur communiste du Rhône, a demandé au représentant du gouvernement de faire connaître aux sénateurs quels étaient le programme des travaux (équipements sportifs, infrastructure routière, aérienne, logement des athlètes, des spectateurs), les dispositions prises en vue du financement de ces travaux et d'une manière générale toutes les mesures envisagées pour assurer le succès des Jeux et une bonne préparation des athlètes français.

Camille VALLIN a notamment déclaré :

« L'accès et l'hébergement à Grenoble poseront d'importantes questions. L'agglomération est importante et elle n'est guère éloignée des grands centres que sont Lyon et Genève, pour ne pas parler de Turin ou de Marseille. Il n'est donc pas déraisonnable d'attendre trois millions de spectateurs.

« L'autoroute Lyon-Grenoble est donc indispensable et la liaison routière avec la Côte d'Azur doit être aménagée, ainsi que les routes de montagne.

« Les liaisons ferroviaires doivent être modernisées. D'autre part, la gare de Grenoble, vétuste et mal équipée, doit être remplacée par une station neuve.

« Il faudra, bien entendu, une piste de 3 km à l'aérodrome de Lyon-Bron, où débarqueront les concurrents et leurs assistants.

« Comment, d'autre part, logera-t-on les sportifs, les dirigeants, les spectateurs ? Les hôtels existants suffisent à peine aux skieurs et leurs prix sont hors de portée des bourses modestes. La solution est dans l'édification d'H.L.M. qui serviraient ensuite à la population grenobloise. De même le village olympique devra devenir ensuite un centre populaire de sports d'hiver et de classes de neige.

« L'absence de toute précision, quant au financement des travaux notamment, nous inquiète. Le gouvernement craindrait-il de faire un gros investissement pour une ville qui risque de lui échapper politiquement ? a pu demander un journaliste.

« Il est urgent d'établir la liste de tous les travaux à réaliser, d'évaluer la dépense, d'en répartir la charge et de faire voter les crédits budgétaires.

« La France peut dépenser 75 à 100 milliards pour trois ans. Elle y trouverait plus de prestige qu'à fabriquer sa force de frappe.

« Enfin, les sportifs est-allemands recevront-ils les visas nécessaires pour participer et même pour venir s'entraîner ? Une discrimination serait indigne du pays de Pierre de Coubertin. »

Paul MISTRAL est intervenu dans le même sens que Camille VALLIN et a conclu en disant que **le gouvernement connaît la valeur publicitaire, pour la région des Alpes et pour la France entière, de la réussite de ces Jeux. Au gouvernement de faire le nécessaire.**

Dans sa réponse, Maurice HERZOG a été très évasif, annonçant qu'il n'était pas compétent pour donner le détail des travaux d'infrastructure. Et tout en assurant le Sénat que le nécessaire serait fait, ne pouvait qu'étaler un chiffre 5 millions de francs par an durant quatre années, alloués au Comité d'organisation. Aucune assurance quant au reste, alors qu'il faudrait prévoir une dépense trente fois supérieure au moins.

Au cours du débat, VALLIN, MISTRAL (SFIO) et BERTHOIN (Radical) sont intervenus pour souligner que les assurances du secrétaire d'Etat, sans aucune précision, ne faisaient qu'augmenter leur inquiétude quant à l'effort de l'Etat pour une réussite des J.O. de Grenoble.

Les 20 millions promis ne sont qu'une somme dérisoire par rapport aux travaux de première urgence et aucun plan n'est actuellement soumis à l'étude du Parlement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

demande

des subventions

De son côté, le Conseil général de l'Isère a eu à étudier le problème des J.O. de Grenoble à sa session de décembre 1964.

Il a adopté le principe d'une participation financière aux travaux routiers à effectuer d'ici 1968, **à condition :**

1° qu'il bénéficie d'une subvention de l'Etat au taux de 61 % ;

2° que la part de la dépense restant à la charge du département (39 %) soit assurée par voie d'emprunt d'une durée suffisante (30 ans ou 25 ans minimum).

Ces deux conditions sont impératives et indissociables si l'on ne veut pas que le financement des travaux constitue une charge très lourde pour les contribuables de l'Isère. C'est dans ce sens que les conseillers généraux communistes avaient demandé 80 % de subventions. De toute façon, le vote unanime du Conseil général de l'Isère place le gouvernement devant ses responsabilités .

OU AURONT LIEU LES ÉPREUVES ?

EN HAUT A GAUCHE : GRENOBLE où auront lieu les épreuves de sports de glace (patinage et hockey) et les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux.

EN HAUT A DROITE : CHAMROUSSE sera le centre de toutes les épreuves alpines : descentes et slaloms (H. et D.)

EN BAS A GAUCHE : LE VERCORS (Autrans et Méaudre) où se disputeront les épreuves de fond et de saut.

EN BAS A DROITE : L'ALPE D'HUEZ, où auront lieu les épreuves de bobsleigh et de luge, a été également retenue comme station de repli en cas de mauvais enneigement, du fait de son altitude et de son exposition.

COMBIEN DE VISITEURS ?

LES Jeux olympiques d'hiver de 1968 seront certainement les plus importants Jeux que l'on ait connus et on estime à trois millions le nombre d'entrées-spectateurs pour l'ensemble des épreuves.

Sur quelles bases s'établit un tel pronostic ?

1° Pour la première fois de leur histoire, les J.O. d'hiver auront lieu près d'une grande ville : Grenoble et les communes qui l'environnent compteront plus de 300 000 habitants en 1968.

2° De grandes villes sont proches de la capitale du Dauphiné : Lyon, St-Etienne, Valence, les villes de la Côte d'Azur, Genève et la Suisse, Turin et l'Italie par le tunnel du Mont Blanc, etc...

3° L'intérêt pour les épreuves sera considérablement accru. La Télévision a aidé dans ce sens et, de plus, malgré le coût élevé de la pratique des sports d'hiver, le nombre de skieurs en France est de l'ordre d'un million cinq cent mille.

4° Le nombre des concurrents lui-même, des officiels, augmentera, par suite de la participation de nouveaux pays qui ont adhéré ou adhèreront au Comité international olympique.

■ ■ ■

C'EST pour toutes ces raisons qu'il n'est nullement exagéré d'évaluer à trois millions le nombre d'entrées-spectateurs aux J.O. de Grenoble. Innsbruck, qui ne remplissait pas ces conditions, en a compté en 1964 : 1 073 000, auxquels il faut ajouter les 729 officiels, 1300 reporters, 1414 concurrents et 2 500 militaires pour l'entretien des pistes.

UNE SORTIE DES Ets LOU, A GRENOBLE :

Elles aussi doivent pouvoir assister aux Jeux, si elles le désirent.

Pour que les travailleurs et la jeunesse de France

PUISSENT ASSISTER AUX JEUX OLYMPIQUES

NOUS PROPOSONS :

1° Qu'un billet spécial S.N.C.F. à tarif réduit (au minimum 60 % de réduction) soit délivré aux collectivités (comités d'entreprise, syndicats, sociétés sportives, etc...) pour que leurs adhérents puissent assister aux Jeux.

Qu'un billet de réduction individuel (analogue aux billets de congrès) soit délivré pour se rendre aux Jeux.

Qu'il n'y ait pas de train interdit aux possesseurs de ces titres de transport.

2° Que des jours de congés payés soient accordés par les entreprises aux travailleurs qui en feront la demande.

3° Qu'une sortie scolaire gratuite d'une journée soit accordée, par roulement, aux enfants des écoles publiques de la région grenobloise et que le Service académique de la Jeunesse et des Sports subventionne les collectivités organisatrices au minimum à 50 %.

4° Que les jeunes soldats du contingent qui auront, pendant leur présence sous les drapeaux, satisfait aux épreuves d'un BREVET SPORTIF à déterminer, puissent se rendre aux Jeux, deux ou trois jours aux frais exclusifs de l'Armée.

5° Que le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports accorde au budget 1968 : 20 000 bourses individuelles aux jeunes travailleurs désignés par les organisations syndicales ouvrières et agricoles pour se rendre aux Jeux, par roulement.

6° Que les directions des entreprises fassent un effort similaire pour d'autres travailleurs et travailleuses de toutes catégories.

7° L'organisation d'un Camp international de la Jeunesse avec l'appui de la ville de Grenoble, des communes suburbaines et du département de l'Isère.

UN EQUIPEMENT SPORTIF DIGNE DES JEUX

POUR les sports d'hiver, la région grenobloise est actuellement pourvue d'équipements relativement importants. Disons qu'elle possède une base solide pour l'organisation des J.O.

Cependant il est indispensable et urgent d'étendre, de développer et d'améliorer les installations existantes. Certaines pistes sont à aménager comme celles de descente à Chamrousse, celles du fond dans le Vercors et celle du bobsleigh à l'Alpe-d'Huez.

Les tremplins de saut sont à construire. Des remontées mécaniques sont à installer (d'après les Commissions du Ve Plan, l'Isère est nettement moins dotée en remontées mécaniques que les départements de Savoie).

Il faut aussi, à Grenoble, construire une autre patinoire : celle existante, de 60 m x 30 m et contenant 7 000 places dont 3 000 assises, ne suffira pas. Nous ne pensons pas qu'il soit rationnel de construire la seconde tout près de la première. Au contraire, pour permettre, dans l'avenir, au plus grand nombre de pratiquer le patinage sur glace, il faut implanter autant que possible les installations à proximité des diverses concentrations de population. Par conséquent, la deuxième patinoire doit être érigée dans un autre quartier de la ville. Cela faciliterait aussi le règlement des problèmes de circulation.

Il faut également réaliser à Grenoble une piste de patinage de vitesse et le stade où auront lieu les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux.

Les remontées mécaniques ne sont pas assez nombreuses. Il faut en installer et qu'après les Jeux elles soient à des prix abordables.

LA PATINOIRE DE GRENOBLE :

Il en faut une seconde pour les J. O. Pourquoi ne pas la construire dans un autre quartier de la ville ?

Pour le stade, il apparaît que l'on s'oriente vers un vaste emplacement de terre battue avec relevées de terre en guise de gradins. C'est une solution économique. Nous la faisons nôtre, mais nous estimons que ces aménagements devraient être réalisés pour qu'ils soient l'ébauche de la création d'un vaste parc des sports éducatif et de compétion pour l'enfance et la jeunesse de Grenoble.

■ ■ ■

ON peut craindre que l'exécution de certains travaux soit abandonnée à des capitaux privés qui, naturellement, en tireront profits. Par exemple, on prévoit de construire la deuxième patinoire près de la première qui, érigée sur un terrain municipal, est exploitée par une société privée dépendant de Rothschild. Comme il est envisagé de relier les deux patinoires, par un couloir, on peut supposer que la seconde serait, comme la première, une affaire Rothschild.

Les communistes estiment que les installations sportives nécessaires aux Jeux doivent TOUTES être subventionnées par l'Etat à 80 % de la dépense RÉELLE, et qu'elles doivent être remises pour la gestion, aux seules collectivités locales (département de l'Isère, communes), à l'exclusion de toute subvention aux groupes privés.

C'est la garantie indispensable de leur utilisation démocratique ultérieure.

Comment parviendra-t-on *aux lieux des compétitions ?*

C'EST dans le domaine de l'infrastructure qu'il y aura le plus à réaliser d'ici à la fin de l'année 1967. En effet, il faudra permettre aux 3 millions de spectateurs escomptés d'arriver sur le théâtre des épreuves. Des dizaines de milliers de personnes devront trouver à se loger. Quand on connaît les moyens d'accès limités du Dauphiné, la faible capacité d'accueil de la région grenobloise, on peut se rendre compte de l'étendue des travaux à réaliser.

Sur les moyens d'accès, il faudrait d'ores et déjà engager la bataille sur trois fronts : les liaisons **routières, ferroviaires** et **aériennes.**

LE réseau routier actuel du Dauphiné ne peut pas, en tout cas, être considéré comme suffisant, même avec certaines « retouches » telles que quelques kilomètres d'autoroute à la sortie de Grenoble en direction de Lyon et Chambéry.

Le développement économique et touristique de la capitale du Dauphiné est présentement freiné par son relatif isolement. Les Jeux olympiques doivent aussi être une occasion pour elle de se sortir de son « carcan » ou de son « écrin ».

Il faut donc construire une autoroute entre Lyon et Grenoble, une autoroute ou une voie à caractéristique autoroutière entre Grenoble et Valence et entre Grenoble et Chambéry.

La R.N. 75, assurant la liaison entre Grenoble et la Côte d'Azur, devrait être aménagée et surtout élargie entre Clelles et le col de Lus-la-Croix-Haute.

■ ■ ■

Les routes de montagne, permettant l'accès aux différentes stations où se dérouleront les épreuves des Jeux olympiques, devraient être élargies. Cela est valable pour celles reliant Grenoble à Chamrousse et à Villard-de-Lans, mais pour l'Alpe-d'Huez il faudrait en construire une seconde

Quant à la circulation dans Grenoble, nous y reviendrons plus loin.

■ ■ ■

EN ce qui concerne les liaisons ferroviaires, un fait ne manque pas de surprendre : **Grenoble, capitale de la houille blanche,** ne communique pas par un réseau électrifié avec ses voisins. Les voies de chemin de fer électrifiées s'arrêtent à Chambéry et à Lyon. Nous pensons donc que cette anomalie doit être supprimée en même temps que le tracé des lignes sera rectifié afin de permettre une plus grande vitesse. Il n'est pas normal qu'entre Paris et Lyon (500 kilomètres) on mette 4 h 30 par le train, alors qu'entre Lyon et Grenoble (100 km) on en mette presque deux.

■ ■ ■

ENFIN, il faut améliorer les liaisons aériennes de la région, soit par la construction d'un véritable aérodrome à proximité de Grenoble, soit par la construction d'une piste de 3 000 m sur celui de Bron (à côté de Lyon), afin d'en faire un véritable aérodrome international. La seconde solution paraît pour le moment la plus raisonnable.

Grenoble possède un petit aérodrome de tourisme que les pouvoirs publics veulent déplacer. Nous considérons que la solution qui sera arrêtée devra tenir compte de l'intérêt des populations, des nécessités de l'aviation de montagne et du secours en montagne, du développement de l'aviation de tourisme et du vol à voile dans l'agglomération grenobloise.

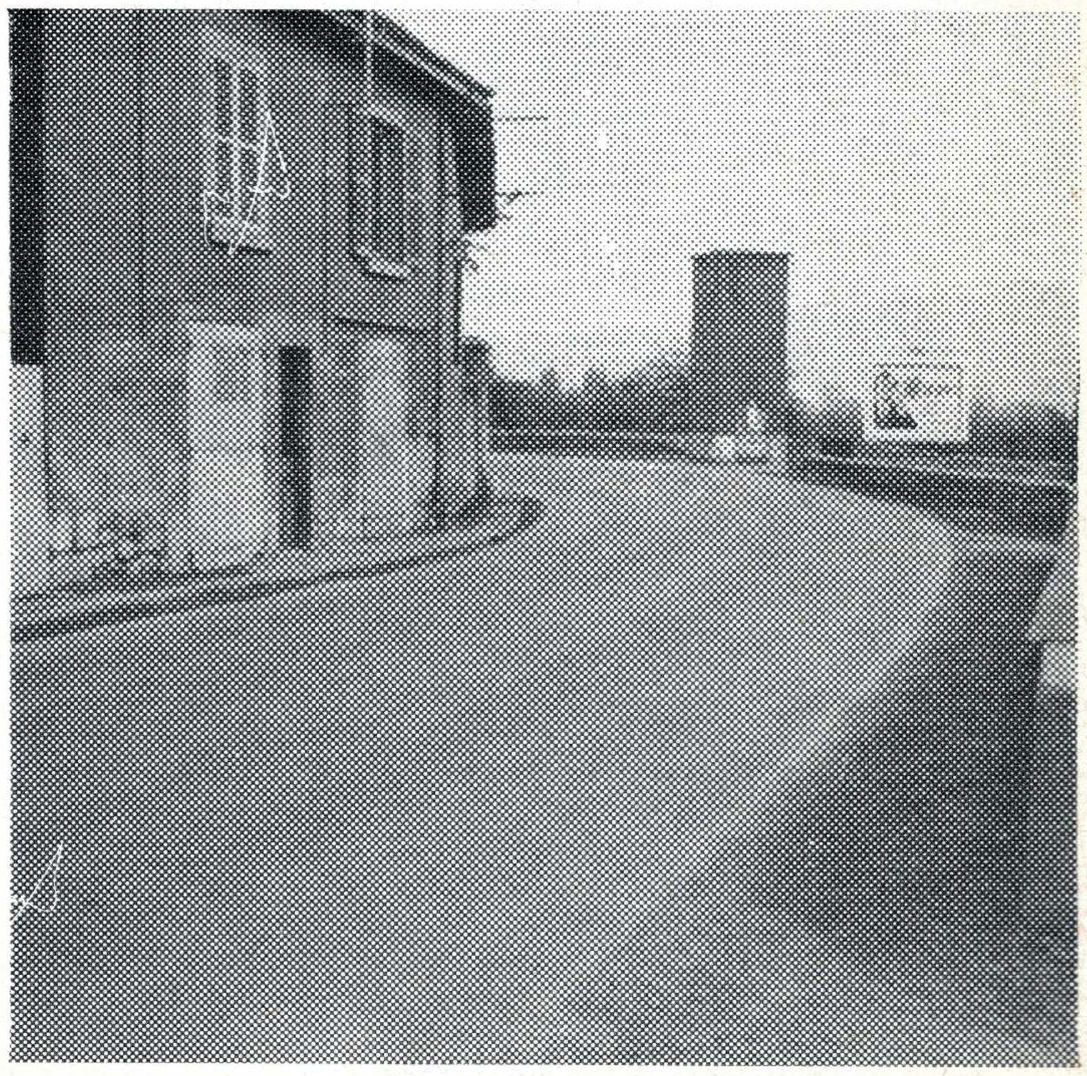

SUR LA ROUTE DE GRENOBLE A CHAMBÉRY :
un des nombreux goulots d'étranglement

PAS DE DISCRIMINATION

Le gouvernement français doit, dans l'esprit olympique cher au rénovateur des Jeux, Pierre DE COUBERTIN, donner la garantie que les athlètes de tous les pays obtiendront les visas nécessaires pour participer aux Jeux olympiques de Grenoble et pour venir, s'ils le désirent, s'entraîner quand ils le voudront sur les lieux mêmes des épreuves.

Tout le monde a encore présent à l'esprit la discrimination dont ont été victimes les skieurs de la R.D.A. qui n'ont pas pu venir participer aux championnats du monde de ski de Chamonix en 1961, par suite du refus du gouvernement français d'accorder les visas. Cela ne doit pas se reproduire.

OU LOGER LES PARTICIPANTS ET LES SPECTATEURS ?

UN autre problème à solutionner — ce n'est pas l'un des moindres — est celui du logement, non seulement des équipes et des officiels, des journalistes, mais aussi celui des très nombreux spectateurs qui demeureront sur place pendant plusieurs jours.

A Grenoble, la capacité hôtelière est faible. Il suffit d'une manifestation comme « L'EXPOSITION DES SPORTS D'HIVER » pour remplir tous les hôtels. Dans les stations également, pendant les saisons, les hôtels existants sont occupés.

A cela il faut ajouter que le coût très élevé des séjours en hôtels de montagne limite leur utilisation à une catégorie sociale aisée.

Certes, quelques hôtels s'édifieront d'ici 1968 dans la région grenobloise, mais nous pouvons approuver M. Randet, commissaire général des Jeux olympiques, quand il déclare :

> **« Nous ne construirons pas d'hôtels, les précédents montrent que les hôtels construits dans les mêmes circonstances font, par la suite, faillite une fois que les Jeux sont terminés. »**

Là n'est pas la solution.

Nous estimons qu'il faut s'orienter vers la construction à Grenoble, de milliers de logements, de type H.L.M., qui seraient mis à la disposition des spectateurs qui viendront aux Jeux olympiques et qui, par la suite, seront occupés par les mal logés de la région.

C'est dans le même esprit qu'il faut envisager l'édification du village olympique, éventuellement en liaison avec le problème du logement des étudiants.

Il est donc indispensable que l'Etat octroie, pour les Jeux olympiques, des CRÉDITS SPÉCIAUX EXTRAORDINAIRES destinés aux logements grenoblois. On peut rappeler qu'en 1925, lors de l'Exposition internationale de Grenoble, cette solution avait été adoptée et ces logements sont encore occupés.

Dans la région grenobloise, dans les stations si possible, il faut en finir avec les spéculations foncières, réserver les terrains encore disponibles aux seules collectivités locales (département, communes, syndicats intercommunaux univalents), aux Associations de Jeunesse et organisations de loisirs, aux Comités d'entreprise qui désirent créer des chalets de montagne, des centres populaires de ski et d'alpinisme, pour les mettre à la disposition de l'enfance et de la jeunesse de leur département, de leur localité, de leur entreprise, de leurs adhérents, dans des conditions démocratiques.

Pour leur part, le département de l'Isère, la ville de Grenoble, pour ne citer que ces deux exemples, pourraient prendre des initiatives dans ce domaine.

Toutes ces collectivités, « maîtresses de l'œuvre », devraient recevoir une subvention de l'Etat égale à 80 % de la dépense totale, sous réserve que les constructions réalisées seraient, pour une partie, mises à la disposition du Comité d'organisation des Jeux pendant une durée d'un mois, la place restante étant réservée aux utilisateurs, dépendant de l'organisation, qui viendraient assister aux Jeux.

C'est ainsi que se constitueraient, petit à petit, de véritables stations populaires de ski et d'alpinisme, permettant le développement massif des classes de neige, des weed-end de ski et d'alpinisme, ainsi que la pratique démocratique du ski et de l'alpinisme pendant les congés payés d'hiver, d'été et les vacances scolaires.

Les immeubles construits en 1925 à Grenoble, pour l'Exposition Internationale, sont habités

Cette solution correspondrait au vœu de la commission des « Loisirs et du Plein Air », présidée par le grand explorateur P.-E. VICTOR, qui déclare, dans son rapport au premier ministre Pompidou :

> **« qu'il serait inconvenant de donner à concession à des banques d'affaires ou à des industries de loisirs la propriété ou l'exploitation de vastes territoires nécessaires. »** Il ajoute que **« le groupe de travail entend marquer que les zones les plus belles du territoire ne devraient plus pouvoir être l'objet d'affectation privée privatoire. Elles devraient être la chose de la communauté tout entière : la collectivité doit avoir la priorité pour leur usage ou leur appropriation.»**

LES TAUDIS GRENOBLOIS : on peut les remplacer par des logements construits pour les Jeux

IL FAUT AMENAGER GRENOBLE

Grenoble est une ville embouteillée.

LA GARE DE GRENOBLE DATE DE 1880 :

A l'extérieur (à gauche) comme à l'intérieur (à droite) elle est vieillotte.

GRENOBLE sera le centre, la plaque tournante des Jeux olympiques. Tous ceux qui voudront assister aux épreuves seront obligés d'y passer ou d'y séjourner.

C'est dire toute l'importance que revêtira cette ville pour le succès des Jeux. C'est dire aussi toute la nécessité de l'aménager. On prête à M. Herzog cette boutade : « PARIS A EU HAUSSMANN ET TOKYO A EU LES JEUX OLYMPIQUES. Nous aimerions pouvoir en dire autant de Grenoble dans quatre ans. Car la capitale du Dauphiné est une ville embouteillée, aux rues étroites et sans parking digne de ce nom.

Depuis des années, on discute de plan d'urbanisme, mais on ne fait qu'en parler. Il faudrait pour le moins, prévoir l'ouverture de grandes artères ou déboucheraient les autoroutes venant de Chambéry, Valence et Lyon, réaliser un boulevard de ceinture ou une rocade permettant un dégagement rapide, et aménager des parkings dans différents quartiers. Un tel plan d'urbanisme doit se réaliser en accord total avec l'ensemble des municipalités de l'agglomération grenobloise.

LA gare S.N.C.F., bâtie en 1880, pour une ville de 60 000 habitants, ne correspond plus aux besoins actuels et, durant les Jeux, 50 000 personnes par jour doivent pouvoir y passer.

A l'endroit où elle est située, il est difficile de prévoir son agrandissement, les dégagements ne sont pas suffisants. A moins de la reconstruire en hauteur ! Mais cette solution devient impossible du fait de la construction d'une estacade qui n'a supprimé que 4 passages à niveau sur toute la longueur de la voie ferrée qui traverse la ville de part en part.

Il ne reste donc plus qu'une solution : la reconstruire ailleurs. N'importe comment, on ne peut pas la laisser telle qu'elle est, surtout qu'il faut prévoir que, de cette gare, devra pouvoir partir toutes les 10 secondes un car vers CHAMROUSSE, VILLARD-DE-LANS, HUEZ, les diverses localités d'accueil, les résidences olympiques.

Il faut également doter Grenoble d'une nouvelle poste moderne, facilitant les opérations de tri, et réorganisant totalement les télécommunications de la région.

Dans la capitale du Dauphiné, plus de 5 000 demandes d'installations téléphoniques sont en attente. En réalisant cette nouvelle poste, on pourrait satisfaire ces demandes, tout en créant les meilleures conditions de liaisons postales et de télécommunications pour les J.O.

■ ■ ■

UNE Maison de la Presse sera nécessaire. Pourquoi ne pas la construire de telle manière qu'elle puisse ultérieurement faire office de « Maison des Sociétés », avec de grandes salles de réunions. Cela serait utile aux Grenoblois, aux différents groupements de la ville qui, actuellement, n'ont rien à leur disposition pour tenir des assemblées.

■ ■ ■

SI les athlètes participant aux Jeux olympiques veulent s'entraîner en salle, Grenoble ne pourra pas décemment les emmener dans le « hall Joya » ou au « Vieux Manège », seules salles de sport qu'elle possède et qui n'ont de gymnase que le nom.

Il faut donc prévoir la construction de salles et de gymnases modernes, dans les écoles publiques et tous les lycées d'abord, d'autres répartis judicieusement dans la ville afin qu'ils puissent servir aux enfants, aux jeunes, aux sportifs de Grenoble qui n'ont pratiquement rien actuellement à leur disposition.

Pourquoi ne pas suivre l'exemple des municipalités communistes de la banlieue de Grenoble : Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Echirolles?

■ ■ ■

ENFIN il faudrait très rapidement régler le problème de l'approvisionnement en eau de Grenoble.

Pendant l'hiver 63-64, plus de 5 000 foyers grenoblois demeurant au-dessus du 3e étage ont été privés d'eau. D'ici 1968, la ville aura encore grandi et pendant les Jeux, elle comptera 100 000 personnes de plus.

Alors ? Il faut absolument résoudre cette question de l'eau dans la ville olympique.

■ ■ ■

BIEN d'autres choses sont encore nécessaires à Grenoble pour que les Jeux s'y déroulent dans les meilleures conditions.

Un stade nautique d'hiver chauffé et couvert à plusieurs bassins, complétant un équipement nautique de base dans les groupes scolaires publics et les lycées, serait aussi nécessaire.

Mais arrêtons-nous là, car, dit-on, « le mieux est l'ennemi du bien ». Que Grenoble puisse réaliser ce que nous venons d'énumérer en y ajoutant les logements dont nous avons parlé précédemment, et déjà nous serons sur la bonne voie pour assurer le succès des JEUX OLYMPIQUES D'HIVER de 1968.

La municipalité ouvrière de Fontaine construit de véritables gymnases.

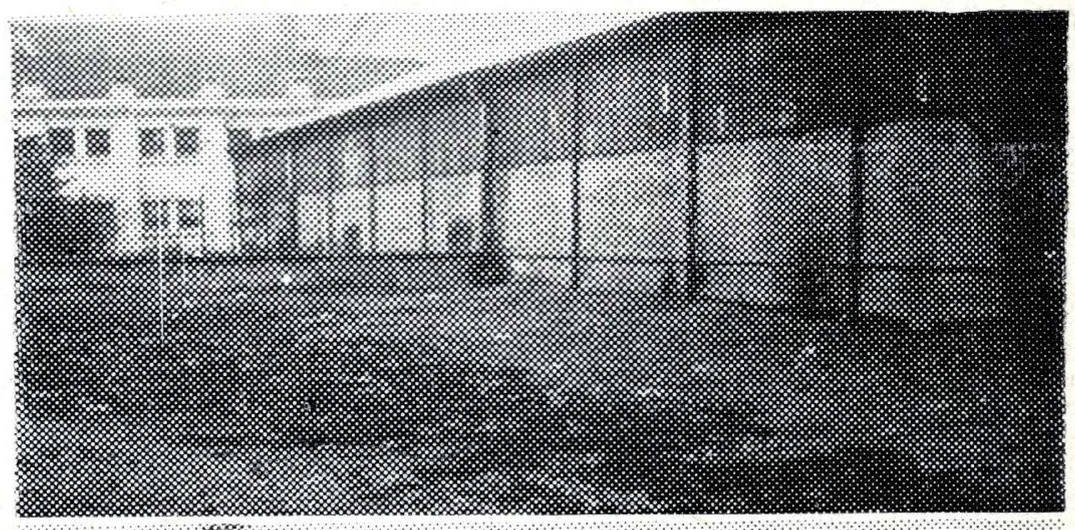

Une des deux vieilles bâtisses de Grenoble pompeusement appelée gymnase.

Ces propositions, que le Parti Communiste Français et ses élus ont déjà défendues et continueront à défendre, ne sont pas démagogiques. Elles tiennent compte de la situation existante, des besoins réels et des réalisations prévues dans les dossiers déposés à Innsbruck par le Comité olympique pour faire désigner Grenoble comme ville olympique.

POUR AUGMENTER LES CHANCES DE SUCCES DE L'EQUIPE DE FRANCE

AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1968

« Les communistes s'intéressent aux sports, non par hasard, et non pour des raisons bassement politiciennes, mais parce qu'ils ne sont indifférents à rien de ce qui concerne l'homme, son développement et son avenir...

« ... De plus, nous sommes Français et patriotes, nous voulons une France forte et indépendante, et nous souffrons de voir ses possibilités mutilées par l'absence d'équipement... »

Roland LEROY.

Secrétaire du Comité Central du Parti Communiste Français

LE succès des Jeux olympiques de Grenoble est une chose, le succès de l'équipe de France à ces Jeux en est une autre.

Deux choses différentes, mais cependant intimement liées.

En effet, plus vite on réalisera les installations que nous proposons pour les J.O. d'hiver, plus on augmentera les chances du développement des sports d'hiver.

Pour cette raison, mais aussi et surtout au nom de la santé, tant physique que morale, de la jeunesse, il faut développer le sport de masse et de haut niveau. Le ski est une école de courage, d'endurance et de maîtrise de soi, et parce qu'il est pratiqué en montagne, c'est un sport vivifiant par excellence.

Mais il faut le mettre à la portée de tous. Actuellement la pratique du sport d'hiver est coûteuse. Le prix de l'équipement (vêtements, chaussures, skis), des transports, des remontées mécaniques, de l'hébergement, met les champs de neige hors de portée des travailleurs.

Il faut donc subventionner toutes les sociétés populaires de ski, afin de leur permettre d'aider substantiellement leurs adhérents. Il faut obliger les grandes entreprises à fournir, sous le contrôle et la gestion des comités d'entreprise, du matériel et des installations à leur personnel. Il faut que l'Etat subventionne les réalisations des municipalités en montagne (chalets, salles hors-sac, remontées mécaniques, achat de skis, de chaussures). Il faut enfin permettre aux travailleurs de prendre des congés payés en hiver.

Une des bases essentielles pour faire du ski un sport de masse c'est le développement du ski scolaire et universitaire. Rien n'est fait dans ce domaine, en ce moment. Aucune aide de l'Etat n'est apportée. Tous les frais sont à la charge des communes ou des amicales laïques.

Dans la région grenobloise, les communes de banlieue à direction communiste font de gros efforts pour permettre aux écoliers de faire du ski, mais la municipalité U.N.R. de Grenoble ne fait rien. Pourtant elle a des possibilités. Prenons l'exemple de la patinoire : pourquoi la municipalité n'en prévoierait-elle pas son utilisation gratuite, dans la journée, par les élèves des établissements d'Enseignement public, en commençant par ceux de l'école primaire dans le cadre de leurs heures d'éducation physique ?

Par conséquent, il faut que le gouvernement aide les communes à développer le ski populaire et universitaire. Il faut qu'il augmente les subventions pour les classes de neige en les accordant à toutes les communes qui veulent en créer, et ne pas les refuser à certaines localités, sous prétexte qu'elles sont à proximité des montagnes. Grenoble est près des stations de ski, mais c'est aussi une ville, et les enfants des travailleurs grenoblois ont besoin de s'oxygéner comme les autres.

Le développement nécessaire des sports d'hiver doit aller de paire avec une formation intensive de moniteurs.

Pour la formation des professeurs d'éducation physique, l'Académie de Grenoble dispose du C.R.E.P.S. de Voiron, mais il doit être rénové, agrandi et modernisé.

Si l'Académie de Grenoble compte sur son territoire l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, de réputation internationale, il est nécessaire de créer pour les besoins régionaux une école régionale de ski et d'alpinisme.

L'ensemble de ces dispositions permettrait de faire un grand pas pour la pratique du ski et de l'alpinisme dans notre région et constituerait aussi une aide particulièrement efficace pour la diffusion des disciplines alpines et nordiques parmi l'enfance et la jeunesse de France.

Il faut permettre aux enfants des écoles publiques d'utiliser gratuitement les patinoires

QUI VA PAYER ?

QUI va payer ?

C'est la question qui est la plus posée, la plus discutée dans la population de notre pays et en particulier dans la région grenobloise.

Les investissements à réaliser sont considérables.

Il n'est pas pensable de faire débourser ces sommes par les communes qui connaissent d'énormes difficultés, faute des crédits d'Etat nécessaires.

Le département ne peut que faire des efforts sans commune mesure avec les besoins.

Tout dépend donc des crédits que le gouvernement débloquera pour les Jeux olympiques. Des crédits spéciaux, car ils ne doivent pas être prélevés sur les crédits normaux affectés par les IVe et Ve Plans aux équipements de la région Rhône-Alpes.

Les Jeux olympiques de Grenoble sont un problème national. C'est le prestige de la France qui est en jeu. C'est l'intérêt national tout entier qui est concerné. Par conséquent, le gouvernement doit prendre les mesures en conséquence.

Les communistes ne sont plus les seuls à le dire.

« A Grenoble, on s'observe et on s'inquiète. Les Jeux de 1968 : affaire nationale ou rien », **titrait Michel CLARE dans le journal « Sports Olympiques » du 25 novembre 1964.**

Le gouvernement japonais l'a fort bien compris quand, en 1964, il organisa les Jeux d'été. Les journaux ont indiqué qu'il avait dépensé 1 000 milliards de francs pour leur préparation. M. Randet, commissaire des Jeux d'hiver, a déclaré à son retour du Japon : « Les dépenses du budget de fonctionnement du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Tokio se sont élevées à 9,5 milliards de yens, SUBVENTIONNÉS AUX DEUX TIERS PAR L'ÉTAT ». **Et il a ajouté qu'il souhaitait** « que nos jeux d'hiver soient, eux aussi une affaire nationale afin d'obtenir tout le succès qu'ils méritent ».

suite page suivante

IL NE FAUT PAS LIVRER LA MONTAGNE aux sociétés capitalistes

ROCHE BÉRANGER est un massif attenant à Chamrousse.

LE journal « La Vie Française », dans son numéro du 28 février 1964, écrivait que Chamrousse était une station de montagne qui promettait de la plus-value. « **Rentabilité rapide,** ajoutait-il, **les J.O. de 1968 seront un puissant stimulant pour la réalisation des projets** ».

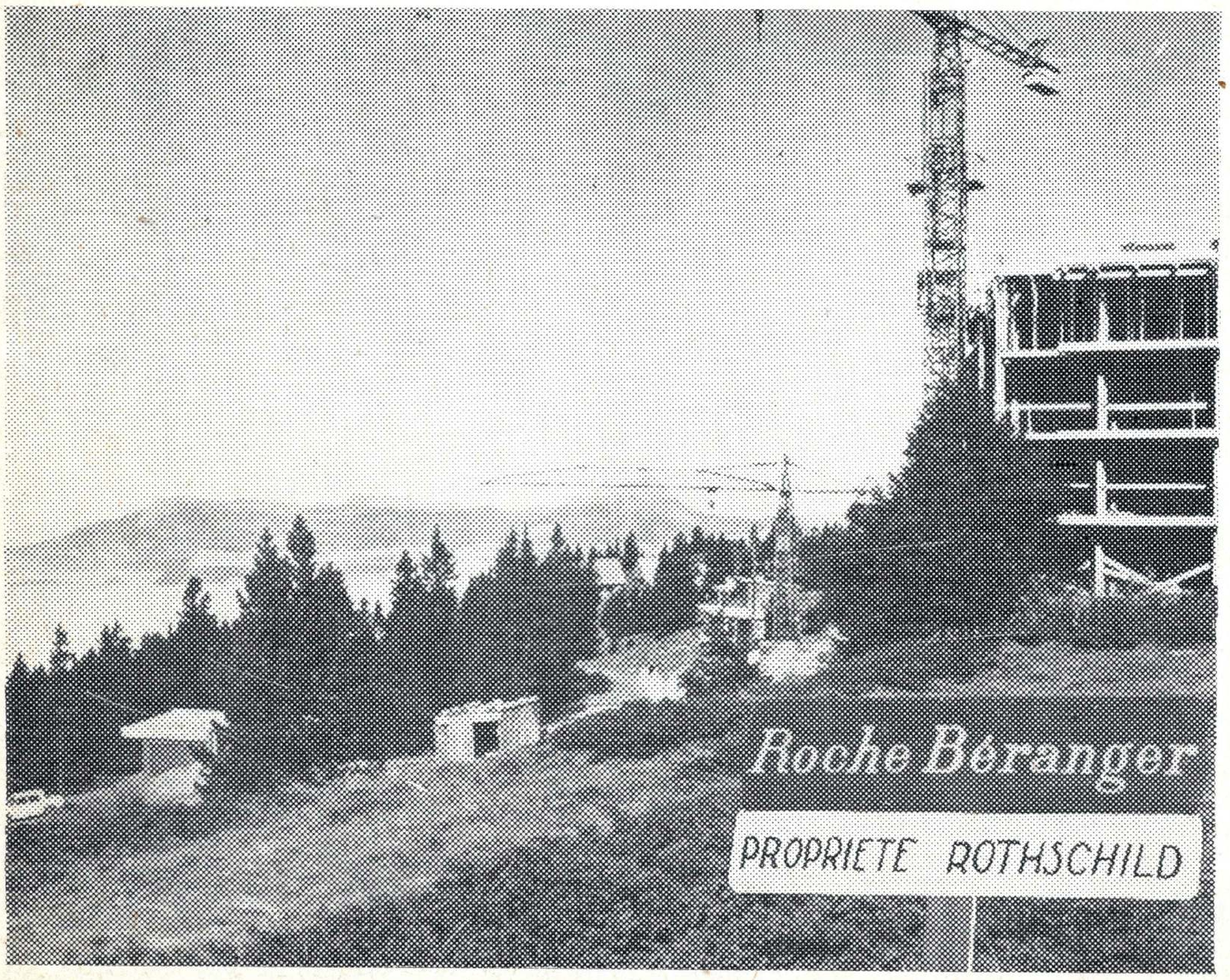

Et Rothschild est maintenant propriétaire de tout un massif, « Roche-Béranger » attenant à Chamrousse.

Il y édifie des immeubles, en copropriété, qu'il vend par appartement à des prix astronomiques.

Il y construit, avec l'aide de l'Etat, des hôtels qu'il fera gérer par une de ses sociétés, H.P.L.M. Ces hôtels seront modernes et, une fois les Jeux terminés, la capacité hôtelière devenue trop forte par rapport à la clientèle, ce sont les hôtels bâtis depuis plusieurs années et gérés plus modestement qui risqueront de disparaître.

Il y revend même du terrain, celui qu'il n'utilise pas pour ses propres constructions. Il ne lui a pas coûté cher puisque le département le lui a cédé à vil prix après y avoir fait les viabilités (routes, égoûts, électricité), mais il le revend très cher.

Et Rothschild est propriétaire de la première patinoire de Grenoble, avec des « vues » sur la seconde, comme il est propriétaire d'un certain nombre d'installations à Chamonix, Megève, Vars.

D'échos en échos, le nom de Rothschild retentit dans toutes les Alpes.

Si, en principe, les travaux d'équipement sportif devraient être subventionnés, cela ne règle rien pour les autres travaux que nous avons énumérés dans cette plaquette : logements, communications, etc... Cela ne règle pas non plus le problème de l'infrastructure des Jeux qui constitue l'immense majorité des dépenses à effectuer.

Il faut donc que le gouvernement débloque des crédits spéciaux pour les Jeux olympiques et cela très vite, car le temps passe.

Comme le disait encore Michel CLARE dans « Sports Olympiques » : « On ne peut pas, pour les Jeux, s'en tenir aux règles ordinaires, parler du plan de stabilisation, des efforts financiers consentis ailleurs, s'en tenir à des petits moyens. »

Mais où prendre l'argent nécessaire ? pourra-t-on nous demander.

Gouverner c'est prévoir. Quand on a demandé les Jeux, on devait savoir ce qu'ils entraîneraient comme conséquence et, de ce fait, on devait savoir où trouver les capitaux pour couvrir les dépenses.

Et puis, que représente la somme à dépenser pendant trois années, si l'on tient compte de l'aménagement durable qui sera réalisé dans la région et qui assurera des bases matérielles sérieuses pour la pratique NATIONALE des sports de montagne ? que représente cette somme dépensée au nom du sport, de la santé, c'est-à-dire de la vie des hommes, à côté des 2 000 milliards prévus pour une année seulement dans le budget 1965, pour les dépenses militaires, préparant la mort des hommes ?

Il suffit de prendre un peu, un tout petit peu, sur les budgets de guerre, sur le budget de la force de frappe, ruineuse inefficace et dangereuse, et les Jeux olympiques d'hiver de Grenoble en 1968 auront un retentissement sans précédent.

Ils contribueront, nous en sommes certains, à développer dans notre pays, le goût de l'effort physique volontaire.

Comme le déclarait Waldeck Rochet, le 27 septembre 1964 : « L'éducation physique et le sport sont devenus, en effet, des activités essentielles à la formation de l'homme moderne.

« Tous les hommes de progrès ont souligné qu'une éducation vraiment complète comportait nécessairement une large place faite aux exercices physiques.

« C'est aussi l'esprit du plan Langevin Wallon qui est devenu la charte de l'Enseignement, comme à tous les démocrates et les laïques.

« En fréquentant les stades, les enfants, les jeunes filles et les jeunes gens se donnent une constitution physique robuste. Favoriser le sport est donc indispensable pour préserver la santé de la jeunesse de notre pays.

« De plus, la pratique sportive, l'effort physique sont des activités où peuvent s'épanouir les qualités de courage, d'audace, d'endurance et de maîtrise de soi.

« En stimulant l'esprit d'équipe et en développant le goût de l'effort et de l'émulation, le sport prépare aux responsabilités sociales.

« C'est pourquoi un gouvernement réellement soucieux de l'avenir de la Nation devrait donner les moyens à tous les enfants, à tous les jeunes de pratiquer l'éducation physique et le sport de leur choix. »

Cette noble ambition justifie amplement nos efforts auxquels vous vous associerez,

Pour un large développement du sport
Pour le bonheur et la santé des hommes
Pour l'amitié entre les peuples
Pour la paix.

Le Comité de préparation des Jeux olympiques d'hiver de 1968 devrait être composé de membres représentant effectivement la population de la région grenobloise.

Il devrait compter en son sein les représentants des grandes associations ou organisations régionales et locales.

Ses délibérations et ses décisions devraient être rendues publiques.

« Les Jeux Olympiques ne sont point de simples championnats mondiaux, mais bien la fête quadriennale de la jeunesse universelle, du " printemps humain ", la fête des efforts passionnés, des ambitions multiples et de toutes les formes d'activité juvénile de chaque génération apparaissant au seuil de la vie. »

PIERRE DE COUBERTIN

ALPES-CHAUFFAGE

Chauffage
Sanitaire

8, RUE HENRI-WALLON - FONTAINE
TÉLÉPHONE : 44-97-93 — 44-97-94

Imp. du Vercors . FONTAINE . Tél. 44.80.56